

canadien,
dans la
G. ande-
Bretagne.

même année, et mise en force le 21 du même mois. Cette action a causé toute une surprise, car le Canada, depuis bien longtemps avait toujours été considéré comme exempt de toutes maladies contagieuses, et nous comptons pouvoir jouir encore de ce privilège. L'avantage de pouvoir expédier le bétail canadien sans restriction sur les marchés de l'intérieur en Angleterre, valait à l'expéditeur canadien de \$2.50 à \$5.00 par tête. Tout bétail, venant d'un port autre qu'un port canadien, devait être abattu, dans les dix jours après son arrivée, et ne devait pas laisser l'enclos durant tout ce temps-là. Vers la fin d'octobre 1892, un chargement de bêtes à cornes, débarqué en Ecosse, des vapeurs Hurona et Monk Seaton fut déclaré atteint de pleuro-pneumonie, et en conséquence, tout le bétail, 1,200 en nombre, a été abattu, et le Canada a été placé sur la liste des pays infectés, et soumis aux règlements ordonnant que tout bétail venant d'un pays infecté et arrivant en Angleterre, soit abattu à son arrivée. Le gouvernement canadien, jusqu'aujourd'hui n'a pu trouver la moindre trace de pleuro-pneumonie dans ce pays; et il reste encore à savoir si on ne s'est pas trompé dans le diagnostic, ou bien si les poumons examinés étaient réellement ceux d'animaux venant du Canada. On ne croit pas, généralement, que la pleuro-pneumonie n'ait jamais été trouvée sur aucun animal venant du Canada, et de fortes représentations ont été faites au gouvernement impérial, le pressant de rappeler cet ordre en conseil.

Quarantaine d'animaux.
Animaux vivants en Canada, 1881 et 1891.

497. Tout bétail venant en Canada, *via* les Etats-Unis, est soumis à une quarantaine de 90 jours.

498. Le nombre d'animaux vivants, "chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons" en Canada, d'après les recensements de 1881 et 1891, est donné ci-dessous.

CHEVAUX, BÊTES À CORNES, MOUTONS ET COCHONS EN CANADA, 1881 ET 1891.

CHEVAUX.

PROVINCES.	AU-DESSUS DE 3 ANS.		AU-DESSOUS DE 3 ANS.		TOTAL.		Aug- menta- tion.
	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	
Ontario	473,906	544,856	116,392	217,105	590,298	761,961	171,663
Québec.....	225,006	261,103	48,846	84,686	273,852	345,789	71,937
Nouv.-Ecosse..	46,044	50,159	11,123	12,260	57,167	62,419	5,252
N.-Brunswick..	43,957	45,954	9,018	13,632	52,975	59,586	6,611
Manitoba	14,504	62,051	2,235	24,702	16,739	86,753	70,014
Col.-Anglaise..	20,172	31,718	5,950	12,453	26,122	44,171	18,049
Ile du P.-E....	25,182	25,674	6,153	11,728	31,335	37,402	6,067
Les Territoires.	9,084	21,247	1,786	21,709	10,870	42,956	32,086
Canada....	857,855	1,042,762	201,503	398,275	1,059,358	1,441,037	381,679